

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 AU 27 NOVEMBRE 2009
MONTREUIL – IMMEUBLE « ARBORIAL »



Le Conseil d'administration de l'ODEADOM s'est déroulé à Montreuil du 24 au 27 novembre 2009, sous la présidence de Monsieur Éric NELSON, Président de la Chambre d'agriculture de la Guadeloupe.

Le Directeur, Monsieur Paul LUU, a présenté dans le cadre de son exposé, un panorama complet de l'agriculture des départements et collectivités ultramarins des océans atlantique et indien ainsi que les faits marquants pour l'ensemble des filières agricoles en 2009, notamment la conséquence des mouvements sociaux aux Antilles sur la production agricole.

Le Conseil a notamment traité des grands thèmes suivants :

- mise en œuvre du programme POSEI France ;
- budget de l'ODEADOM en 2010 ;
- interventions spécifiques de l'Office.

Mise en œuvre du programme POSEI France

Un bilan très satisfaisant pour la 3^{ème} année de mise en œuvre

Ce bilan communiqué aux services de la Commission européenne, a fait l'objet d'une présentation aux membres du Conseil d'administration. Il en ressort que le taux de réalisation atteint 99 % avec 267,1 M€ versés au titre de l'année 2008, pour 269,4 M€ disponibles, avec la répartition suivante par filières :

- filière banane ; 129,1 M€ ;
- filière canne : 71,1 M€ ;
- filières animales : 33,1 M€ ;
- filières végétales de diversification : 12,4 M€.

S'agissant des mesures gérées par l'Office, la réalisation du programme s'élève à 198,9 M€ dont 179,1 M€ de paiement, versés aux bénéficiaires à la date du 30 juin 2009 dans le cadre des Mesures en faveur des productions agricoles locales et 19,8 M€ concernant le Régime spécifique d'approvisionnement. Ainsi, l'ODEADOM a réalisé plus de 74 % des paiements effectués dans le cadre du programme POSEI France au titre de l'année 2008.

De nouvelles compétences pour l'Office

Par décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 et par arrêté du 25 septembre 2009 portant agrément de l'ODEADOM comme organisme payeur de dépenses financées par le FEAGA, l'Office est habilité à verser, depuis le 16 octobre 2009, l'aide forfaitaire d'adaptation de l'industrie sucrière des départements d'outre-mer à la réforme de l'OCM sucre¹.

Le programme POSEI France au titre de l'année 2009 est doté d'un budget global de 273 M€ et l'ODEADOM sera responsable de la réalisation de plus de 95 % des paiements.

Des versements anticipés

Comme les dispositions du règlement (CE) n° 691/2009 du 30 juillet 2009 lui en donnait la possibilité, l'ODEADOM a procédé le 16 octobre dernier, premier jour de l'année FEAGA 2010, au paiement d'une avance de 70% de l'aide Posei banane (90 M€) aux planteurs antillais.

En outre, l'ODEADOM a également versé le 16 octobre dernier à l'ensemble des sucreries ultramarines la somme globale de 59,2 M€ correspondant à l'aide forfaitaire d'adaptation de l'industrie sucrière des départements d'outre-mer à la réforme de l'OCM sucre. Pour les sucreries des Antilles, l'aide a été versée par anticipation puisque la date de paiement de l'aide pour ces sucreries était fixée au 30 janvier 2010.

Budget de l'ODEADOM

Le Conseil d'administration de l'ODEADOM a été informé et a pris acte de l'annonce faite par le Président de la République lors du Conseil interministériel pour l'outre-mer (CIOM) que le programme POSEI France, financé sur fonds communautaires, fera l'objet d'un abondement maximal annuel, sur fonds nationaux, de 40 M€ afin de soutenir le développement des filières de diversification animale et végétale.

Budget 2009

Afin d'apporter une réponse à l'application de stabilisateurs sur certaines aides versées cette année par l'Office au titre du programme POSEI France, le Conseil d'administration a adopté l'augmentation de 0,914 M€ des crédits d'intervention de l'Office pour l'année 2009 qui s'élèvent finalement à 7,014 M€. Ces crédits seront versés dans le cadre d'un dispositif de *minimis*.

Budget 2010

Dans un contexte budgétaire contraint, souligné par le Directeur, le budget de l'Office serait en très légère augmentation (+ 1%), ce qui lui permettra de toujours mieux assurer ses missions au service de l'agriculture ultramarine.

¹ Aide précédemment versée par l'ONIGC.

Le Conseil d'administration a ainsi adopté le budget 2010 de l'Office qui s'élèvera pour sa part nationale à 10,1 M€ dont 6,1 M€ pour les crédits d'intervention en faveur du développement de l'ensemble des filières agricoles d'outre-mer.

Interventions spécifiques de l'Office

Parmi les décisions prises par le Conseil d'administration l'ODEADOM, il convient de noter notamment :

- l'adoption des programmes sectoriels suivants :
 - bovins viande 2010-2013 et ovins 2010-2012 pour la Réunion ;
 - agricole 2010-2012 et aquacole 2010-2012 pour Saint-Pierre-et-Miquelon.
- l'approbation d'un programme simplifié d'actions prioritaires pour la filière avicole de Mayotte en 2010 ;
- la reconduction de l'aide au transport des matières premières destinées à l'alimentation du bétail à Mayotte en 2010 et 2011.

25ème anniversaire de la création de l'ODEADOM

Le rapport d'activité de l'ODEADOM pour l'année 2008 a été distribué en séance. Ce document sera prochainement mis en ligne sur le site internet de l'ODEADOM www.odeadom.fr.

En marge du Conseil d'administration, l'ensemble de ses membres a été convié par l'Office à un dîner-croisière sur la Seine, associant également représentants professionnels et politiques, pour célébrer de manière conviviale le 25^{ème} anniversaire de l'établissement autour des produits de l'outre-mer français.

Un cocktail à l'invitation de Mme Marie-Luce PENCHARD, Ministre chargée de l'Outre-Mer, a également été organisé pour célébrer cet événement, en présence de Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. Lors de cette manifestation, l'ensemble des invités s'est vu offrir un ouvrage intitulé « 1984-2009 : l'ODEADOM depuis 25 ans au service de l'agriculture ultramarine », préfacé par les deux Ministres.

Questions diverses

A la demande de l'ODEADOM, le CIRAD a présenté aux membres du Conseil d'administration l'étude « Analyse du cycle de vie du melon des Antilles ».

Enfin, M. Gilles VIGNAUD, Président d'INTERFEL a fait une présentation de l'interprofession fruits et légumes, qu'il préside, et de l'organisation de ces filières en métropole.

Le Conseil d'administration a confirmé l'organisation du prochain conseil décentralisé qui se tiendra à la **Réunion du 17 au 21 mai 2010**.



Le Conseil d'administration s'est clos par une visite de terrain à Angers, le 27 novembre, à l'invitation de Monsieur Bruno DUPONT, représentant du Conseil de FranceAgriMer auprès de l'ODEADOM.

Cette visite, a permis à l'ensemble des membres du Conseil d'administration d'approfondir leur connaissance de l'organisation métropolitaine des productions fruitières. Les membres du Conseil d'administration ont ainsi assisté à une présentation par l'INRA de Végépolys puis visité la coopérative « Rosée des champs » à Douai la Fontaine et le site Terra Botanica à Avrillé-Angers.



Contacts presse :

Stéphane JORET : 06 79 95 29 66 - stephane.joret@odeadom.fr

Martine DUMORTIER : 01 41 63 19 79 - martine.dumortier@odeadom.fr

